

# ROXIDERM TALOCHÉ

GRAIN 21



Revêtement épais aux résines acryliques en phase aqueuse



- PROTECTION ET DÉCORATION DES SUPPORTS
- ASPECT TALOCHÉ

- MASQUE LE FAÏENÇAGE
- PROTECTION DU FILM CONTRE LES MICRO-ORGANISMES

**DÉFINITION :** Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton ou de la maçonnerie, composé de copolymères acryliques pour une utilisation en revêtement de peinture épais "RPE" de façades, d'aspect taloché.

## CYCLE DE VIE

- En préparation.



**COV** (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/a) : 30 g/l.  
Ce produit contient moins de 1 g/l COV.



## ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



## DOMAINE D'UTILISATION

**TRAVAUX :** Neufs, de rénovation ou d'entretien.

**EMPLACEMENT :** Extérieur.

**DESTINATION :** Ravalement de façade.

**CONDITIONNEMENTS :** 25 kg.

**TEINTES :** Livré en blanc et toutes les teintes (TC/TF) du POLYCHROM® SYSTEME. Teintes réalisables à la machine à teinter. Les teintes sont réalisables à la machine à teinter. La technologie COLOR RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 pour certaines teintes foncées en extérieur (CAS < 0,7 ou Y > 35 %) : nous consulter.

## APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

### SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire. Béton et maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liants hydrauliques. Briques et pierres de parement. Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique. Enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable, refaits à neuf. Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés). Enduits de préparation des supports. Anciens revêtements compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade. Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition. Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuillet avec l'application du revêtement semi-épais ROXANE D3 (cf. fiche technique) sur impression au droit des modénatures. Les RPE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées capillaires, et en arrêtant le revêtement à 25 cm au-dessus de la coupure de capillarité. En outre le présent RPE n'est pas prévu pour être appliqué sur des appuis ou surfaces inclinées à moins de 45° avec l'horizontale. Ne pas appliquer par température inférieure à 5 °C ou supérieure à 35 °C, ni par humidité relative supérieure à 80 %, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports trop chauds, sur supports mouillés. Ces conditions atmosphériques doivent être respectées pendant le séchage diurne ou nocturne. Par temps humide, il convient de protéger le revêtement fraîchement appliqué des ruissellements d'eau possibles avec des bâches disposées en partie haute de l'échafaudage et en couverture.

**NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS :** Conforme aux DTU 59.1.

Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer. Élimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique. Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bars). Ragréage et rebouchage si nécessaire. Lichens et moisissures : traitement avec le produit de nettoyage DESTRUCTEUR DÉPÔTS VERTS sans rinçage (cf. fiche technique).

**DILUTION :** Prêt à l'emploi.

### MATÉRIEL :

- Lisseuse inox (taloche plastique possible en finition).
- Machine à projeter les enduits.

**NETTOYAGE DU MATÉRIEL :** Au l'eau immédiatement après usage.

### CONSOMMATION :

Grain moyen ( $S_d$ ) = 2,5 à 3,0 kg/m<sup>2</sup> pour une épaisseur sèche nominale de 1,8 mm.

Consommation variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

**TEMPS DE SÉCHAGE** ( $T^{\circ}=23^{\circ}\text{C}$  et  $HR = 50\%$ ) :

- Sec en surface : 5h.
- Recouvrable : 24h.

Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après séchage complet (3 semaines environ).



# ROXIDERM TALOCHÉ GRAIN 21

Revêtement épais aux résines acryliques en phase aqueuse



Produit à consulter sur notre site

| MODE D'APPLICATION | Sur fonds bruts cohésifs ou anciens fonds organiques conservés  | Sur fonds farinants, poreux, friables |
|--------------------|---|---------------------------------------|
| FIXATEUR           | -   | BLANCOFIX                             |
| IMPRESSION         | ROXAPRIM  |                                       |
| FINITION           | 1 couche de ROXIDERM TALOCHÉ<br>Bien homogénéiser le contenu de l'emballage, répartir uniformément le produit sur la paroi à l'aide d'une lisseuse inox, en réglant l'épaisseur sur la dimension des grains. Après quelques minutes, frotter à l'aide de la lisseuse inox ou de la taloché plastique. |                                       |

Il est impératif de consulter les fiches techniques des produits cités ci-dessus avant mise en peinture. Après 24 h de séchage minimum, recouvrir rapidement l'enduit pour éviter toute pollution du sujet. L'impression doit être teintée dans un ton proche de celui de la finition.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

### APTITUDE A L'USAGE :

Produit de construction pris en compte dans la déclaration de performances DoP<sup>m</sup> du revêtement auquel il est incorporé (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son Marquage CE selon l'usage prévu.

**Fonctions particulières :** par référence à FD T30-805 et autres référentiels pertinents :

- Protection du film contre les micro-organismes : contient un agent de préservation du feuil contre le développement des micro-organismes.
- Masquage du faïencage avec complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons, enduits hydrauliques, ou organiques.
- Apporte une texture et une couleur uniforme au support.

### IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T36-005 : famille II – 2b.

Classement normalisé : G<sub>3</sub> E<sub>5</sub> S<sub>4</sub> V<sub>2</sub> W<sub>3</sub> A<sub>0</sub> C<sub>0</sub> (classement français D3).

### EXTRAIT SEC :

En poids : 83,3 ± 2,0 %.

En volume calculé : 68,0 ± 2,0 %.

**MASSE VOLUMIQUE :** 1,82 ± 0,10 kg/dm<sup>3</sup> (en blanc).

**POINT D'ÉCLAIR :** Non inflammable, produit en phase aqueuse.

**PRÉSENTATION EN POT :** Épais.

### ASPECT DU FEUIL SEC :

Mat.

Indice de brillant à 85° < 5.

**CONSERVATION :** 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**CONTROLE QUALITÉ :** Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

## INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**SECURITE EN CAS D'INCENDIE :** Se reporter à la DoP du produit ou du système auquel il est incorporé.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE :** Accessible sur le site [www.blancolor.com](http://www.blancolor.com) ou [quickfds.com](http://quickfds.com).

## AUTRES INFORMATIONS

**RÉFÉRENTIELS D'EMPLOI :** NF DTU 59.1.

**ENTRETIEN OU RÉNOVATION DU REVÊTEMENT :** **Entretien courant :** Lessivage et rinçage à l'aide d'une éponge en intérieur et nettoyage à l'eau sous pression avec traitement DESTRUCTEUR DÉPÔTS VERTS (cf. fiche technique) en extérieur. **Rénovation :** Selon NF DTU 59.1 avec le produit d'origine.

**RECOMMANDATIONS relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus :** Nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**TRAITEMENT DES DÉCHETS :** Emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier.

Éliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

|   |  |
|---|--|
|   |  |
| DoP n°B25098_1<br>ROXADERM TALOCHÉ  |  |
| BLANCOLOR<br>Rue de Mousselières<br>30133 LES ANGLÉS  |  |
| 25  |  |
| EN 1504 - 2<br>Systèmes de protection de surface pour béton<br>Revêtement<br>ou<br>EN 15824<br>Enduits de maçonnerie organiques   |  |
| Flashez le QR CODE pour un accès direct à la page du produit sur le site <a href="http://www.blancolor.com">www.blancolor.com</a> |  |

**CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI :** Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

**Edition du 27/04/26.** Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet [www.blancolor.com](http://www.blancolor.com)

